

Evaluation des incidences : Formulaire B
Manifestation sur chemin
Période : 1^{er} avril au 31 juillet

Situé à un carrefour biogéographique, la forêt de Fontainebleau accueille une faune et une flore aussi remarquables qu'exceptionnelles, au point que certains scientifiques la considèrent comme la forêt la plus riche d'Europe de l'Ouest. Chaque habitat se distingue selon la diversité des substrats et des conditions climatiques, avec aussi les actions humaines passées et présentes (pâturage, écobuage, gestion sylvicole...). Le caractère endémique et typique des habitats présents sur le site fait de ce massif un **réservoir de biodiversité à l'échelle régionale**.

→ La manifestation emprunte uniquement les chemins et parkings (y compris les points de ravitaillement), elle ne traverse aucune parcelle forestière.

Par conséquent, ma manifestation n'aura aucune incidence sur les :

- Espèces et les habitats situés hors chemin et parking : 24 habitats, Flûteau nageant, Lucane Cerf-volant et Grand Capricorne.
- Espèces actuellement connues uniquement en Réserves Biologique Intégrales : Taupin violacé, le Pique-prune et le Dicrane vert (mousse)

Ma manifestation peut avoir potentiellement un impact sur les 6 espèces de chiroptères. Cependant, à l'heure actuelle aucun site de reproduction n'est connu sur le massif.

→ **Les oiseaux sont principalement concernés par les impacts potentiels de la manifestation.**

Le massif de Fontainebleau accueille 16 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire dont 10 espèces qui nichent régulièrement sur le site.

Quatre types de cortège sont associés à l'avifaune, à savoir :

- Les espèces liées aux milieux ouverts (pelouses, landes....) = Engoulevent d'Europe, Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur...
- Les espèces liées aux milieux humides (marais, roselières) = Butor étoilé, Martin pêcheur, Sterne pierregarin, Balbuzard pêcheur...
- Les espèces liées aux milieux forestiers (pics, rapaces) = Pic mar, Pic noir, Bondrée apivore

Les espèces concernées par ce formulaire	
Nom des espèces	Habitat de reproduction
Aigle botté	Boisements de vieux Hêtres et de Chênes
Bondrée apivore	
Pic mar	
Circaète Jean-le-Blanc	Boisements de vieux Pins
Pic cendré	
Pic noir	

Les espèces concernées par ce formulaire	
Nom des espèces	Habitat de reproduction
Engoulevent d'Europe	Habitats ouverts à semi ouverts (landes, pelouses, parcelles en régénération)
Fauvette pitchou	
Alouette lulu	
Pie-grièche écorcheur	
Balbuzard pêcheur	Habitats humides (marais, roselières, étangs...)
Bihoreau gris	
Blongios nain	
Busard des roseaux	
Butor étoilé	
Martin pêcheur d'Europe	
Sterne pierregarin	

A l'exception de la Fauvette pitchou, de l'Alouette lulu et des pics, l'ensemble des espèces sont des migratrices. Elles passent l'hiver en Afrique et reviennent dès le début du printemps pour se reproduire dans nos régions.

La Bondrée apivore est l'espèce qui reste le moins longtemps dans notre région. Elle est présente 2 à 3 mois de l'année uniquement.

La période d'avril à juillet, est donc la période de pleine activité pour l'avifaune. Cette période cruciale débute dès l'arrivée de l'avifaune sur le site jusqu'à l'envol des jeunes. Il s'agit de la période du cycle de vie la plus importante pour la pérennité de l'espèce. Cette période peut s'étaler sur 5 à 6 mois selon les espèces.

Les espèces des milieux ouverts (landes et pelouses) sont les espèces les plus sensibles au dérangement. Ces milieux sont attractifs et attirent pendant la période estivale de nombreuses manifestations.

- La particularité de certaines espèces :

L'Engoulevent d'Europe est un oiseau crépusculaire dont la particularité est qu'il niche à même le sol. Afin d'éviter les prédateurs, il s'est doté d'un plumage aux teintes de feuilles mortes ou d'écorces. Ce camouflage le rend mimétique. Allongé sur le sol ou sur une branche, il est difficile à repérer de jour. Il attend généralement que le prédateur soit à proximité immédiate avant de s'enfuir. Les prédateurs les plus souvent rencontrés sont les chiens non tenus en laisse et les sangliers.

Le massif de Fontainebleau compte plusieurs types de rapaces, dont le Circaète Jean-le-Blanc et la Bondrée apivore. Ils chassent respectivement des reptiles et des insectes (abeilles). De manière générale, les rapaces possèdent deux types d'habitats ; les habitats de reproduction et les habitats de nourrissage. Ils sont complémentaires et essentiels pour l'accomplissement du cycle de vie de ces espèces.

La construction des nids se fait généralement dans un arbre. Si la Bondrée apivore reconstruit ou utilise un nid d'une autre espèce, le Circaète Jean-le-Blanc est fidèle à son nid d'année en année.

Les zones de nourrissage sont des zones ouvertes types pelouse ou lande. Elles sont plus étendues que les sites de reproduction et peuvent dépasser les limites du site Natura 2000.

- Pourquoi certaines espèces ou habitats ne nécessitent pas de mesure de prévention ou d'évitement ?

Au regard de l'écologie de la Bondrée apivore, il semble impossible de déterminer des zones fixes sachant que l'espèce refait son nid chaque année.

- Les incidences néfastes sur certaines espèces :

Une forte fréquentation peut avoir plusieurs impacts sur la reproduction, notamment :

- Diminution du succès reproducteur
- Ralentissement de la croissance des poussins
- Changement de la distribution des couples nicheurs
- Augmentation de la prédation
- Diminution de l'attention portée aux poussins
- Abandon des sites ou diminution de la fidélité aux sites de reproduction

- Quelles sont les solutions pour éviter de déranger l'avifaune ?

Eviter les zones dites de « sensibilité modérée ». Pour cela je regarde si la manifestation traverse les zones suivantes :

Nb : Plusieurs cases peuvent être cochées.

Les zones jaunes..... Il s'agit d'une alerte écologique, je fais attention de ne pas déranger les oiseaux présents sur la zone. La manifestation peut avoir lieu sur le tracé défini.

Les zones oranges.....La manifestation traverse des zones sensibles. J'ai rencontré l'animateur et je m'engage à préserver ces milieux fragiles en suivant les recommandations de l'animateur :

-
-
-

Les zones rouges..... La manifestation traverse des zones à fort enjeu écologique. J'ai rencontré l'animateur et je m'engage à préserver ces milieux fragiles en suivant les recommandations de l'animateur :

-
-
-

Les zones noires..... Je m'engage à contourner les zones et par conséquent de définir un nouveau tracé. Ces zones correspondent aux Réserves Biologiques Intégrales du massif de Fontainebleau qui sont interdites d'accès au public. Au-delà de Natura 2000, il s'agit d'appliquer la réglementation en vigueur.

Je ne circule dans aucune zone indiquée (jaune, orange, rouge ou noire) sur la carte..... La manifestation peut se dérouler, il n'y a pas d'incidence sur les espèces d'intérêt communautaire.

- Je fais en sorte que ma manifestation reste bien sur les chemins et ne pénètre en aucun cas dans les parcelles,
- Je respecte le parcours validé par les agents ONF.

Fait à _____, le _____

Signature